

Les cahiers transfrontaliers d'EURES

Luxembourg n°2/2011



En mars 2010, on dénombre 31 724 emplois salariés dans le secteur de l'industrie manufacturière au Luxembourg. Avec 9,3 % de l'emploi salarié total, l'industrie manufacturière demeure un secteur incontournable dans le paysage économique du pays.

Très majoritairement masculine (83 %), la main-d'oeuvre employée est composée de 21 % de résidents Luxembourgeois, 18 % de résidents étrangers et 61 % de frontaliers. En

stagnation, voire en repli en termes de nombre de salariés, ce secteur a changé et s'est adapté depuis les années 2000.

Les progrès techniques, les contraintes socio-économiques, l'énergie, le développement durable, les mutations de l'économie, la mondialisation ... autant d'éléments qui ont impacté, peu ou prou, les entreprises du secteur en termes de besoins de main-d'oeuvre, de formation, de qualification, de compétences.

L'industrie manufacturière au Luxembourg

Pierre Gramme
Cellule EURES de l'ADEM

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE EN 2010

Selon la Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté européenne, le secteur de l'industrie manufacturière est composé d'une multitude d'activités qui se regroupent en 24 divisions :

Industrie manufacturière - Ventilation des salariés par division en mars 2010 (Nace V.2)	Nb	%
10 Industries alimentaires	3 927	12,4%
11 Fabrication de boissons	491	1,5%
12 Fabrication de produits à base de tabac	445	1,4%
13 Fabrication de textiles	1 343	4,2%
14 Industrie de l'habillement	22	0,1%
16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	591	1,9%
17 Industrie du papier et du carton	380	1,2%
18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements	800	2,5%
20 Industrie chimique	722	2,3%
21 Industrie pharmaceutique	2	0,0%
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3 933	12,4%
23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	2 531	8,0%
24 Métallurgie	5 763	18,2%
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	3 777	11,9%
26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 419	4,5%
27 Fabrication d'équipements électriques	894	2,8%
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2 897	9,1%
29 Industrie automobile	464	1,5%
30 Fabrication d'autres matériels de transport	23	0,1%
31 Fabrication de meubles	164	0,5%
32 Autres industries manufacturières	500	1,6%
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	636	2,0%
Total	31 724	100%

Sources : CCSS /IGSS. Situation au 31 mars.

DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'OEUVRE SALARIÉE

Au 31 mars 2010, on dénombrait au Luxembourg 31 724 postes de travail salarié dans le secteur de l'industrie manufacturière. Cela représente 9,3 % de l'ensemble des 339 557 salariés occupés sur le territoire.

Tous secteurs confondus, le nombre de salariés augmentent chaque année.

Pour l'industrie manufacturière, l'évolution est très légèrement positive entre 2000 et 2002, puis négative de 2003 à 2006. Une reprise est constatée en 2007 et 2008. Enfin, les valeurs enregistrées en 2009 et 2010 sont à nouveau en recul.

Cependant, compte tenu du changement de nomenclature NACE, les valeurs enregistrées en 2009 et 2010 ne mesurent pas « *sensu stricto* » les mêmes composantes pour ce qui concerne les salariés de l'industrie manufacturière.

Néanmoins, les tendances observées nous montrent bien des évolutions différentes :

- à la hausse pour l'ensemble des secteurs,
- en tassement, voire en recul, pour l'industrie manufacturière.

NACELUX Rév. 2

Elle a été élaborée par le Statec et approuvée par la Commission européenne en juin 2008. De nouvelles divisions ont été ajoutées dans l'industrie manufacturière. D'autres divisions nouvelles proviennent de l'éclatement de divisions antérieures. La plupart des divisions de l'ancienne section C (Industrie manufacturière) n'ont pas été modifiées, hormis les divisions « Édition, imprimerie et reproduction » et « Récupération » de la NACE Rév.1.1, dont des parties importantes ont été transférées vers d'autres sections.

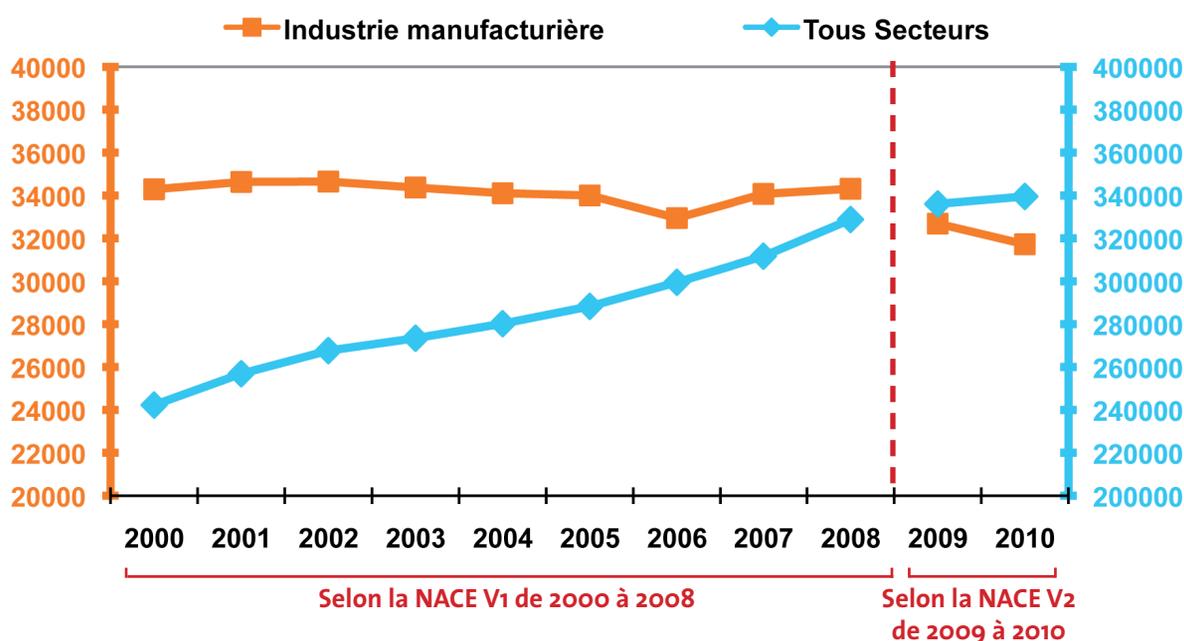
Comparaison de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière avec les autres secteurs

Sources : CCSS /IGSS. Situation au 31 mars.

Emplois salariés	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ind. manufac.	34 286	34 633	34 648	34 370	34 105	34 001	32 945	34 072	34 311	32 687	31 724
Tous Secteurs	242 267	256 874	267 641	273 427	280 206	288 285	299 502	311 681	328 776	336 064	339 557

Selon la NACE V1
de 2000 à 2008

Selon la NACE V2
de 2009 à 2010



☛ De 2000 à 2008, le secteur de l'industrie manufacturière a enregistré une hausse de 0,1% (+25 salariés).

Durant cette même période, l'emploi total a, quant à lui, progressé de 35,7% (+86 509 salariés).

☛ De 2009 à 2010, l'industrie manufacturière enregistre un recul de 963 salariés (-2,9%).

Pendant ce temps, l'emploi total progressait de 1,0% (+3 493 salariés).

DES ÉVOLUTIONS À LA HAUSSE OU À LA BAISSÉ SELON LES BRANCHES D'ACTIVITÉS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Entre 2000 et 2008

Sources : CCSS /IGSS. Situation au 31 mars.

D Industrie manufacturière (NACE v1)	2000	2002	2004	2006	2008	Variation 2000-2008	%
15 Industries alimentaires	3 897	3 993	3 941	3 914	3 944	47	1,2%
16 Industrie du tabac	394	484	499	539	423	29	7,4%
17 Industrie textile	419	437	419	1 166	1 475	1 056	252%
18 Industrie habillement et fourrures	30	28	18	20	19	-11	-36,7%
20 Travail du bois & fabrication d'articles en bois	536	535	545	521	620	84	15,7%
21 Industrie du papier et du carton	239	259	371	407	417	178	74,5%
22 Edition, imprimerie, reproduction.	2 463	2 728	2 638	2 521	2 259	-204	-8,3%
24 Industrie chimique	1 511	1 447	1 451	1 159	750	-761	-50,4%
25 Industrie caoutchouc et plastiques	4 532	4 581	4 953	4 231	4 235	-297	-6,6%
26 Fabrication d'autres produits minéraux non-métalliques	3 109	3 158	2 978	2 909	2 707	-402	-12,9%
27 Métallurgie	6 769	6 603	6 227	5 974	6 097	-672	-9,9%
28 Travail des métaux	4 390	4 526	4 452	4 482	4 882	492	11,2%
29 Fabrication machines et équipements	2 836	2 298	2 368	2 343	2 472	-364	-12,8%
30 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	3					-3	-100%
31 Fabrication de machines et appareils électriques	529	470	503	574	702	173	32,7%
32 Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	4	6	27	28	64	60	1 500%
33 Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	1 638	1 761	1 859	1 124	2 036	398	24,3%
34 Industrie automobile	271	280	312	443	527	256	94,5%
35 Fabrication d'autres matériels de transport	22	26	25	38	77	55	250%
36 Fabrication de meubles, industries diverses	467	781	246	258	252	-215	-46,0%
37 Récupération	227	247	273	294	353	126	55,5%
Total Industrie manufacturière	34 286	34 648	34 105	32 945	34 311	25	0,1%

La progression de 0,1% n'est en fait que le solde entre les **2 954 emplois** salariés supplémentaires et la disparition de **2 929 emplois**.

Parmi ces derniers, remarquons le recul du nombre de salariés de l'industrie chimique, la métallurgie, la fabrication de produits minéraux non-métalliques, la fabrication de machines et d'équipements qui, à eux seuls, représentent 75 % des emplois perdus.

Les cahiers transfrontaliers d'EURES Luxembourg

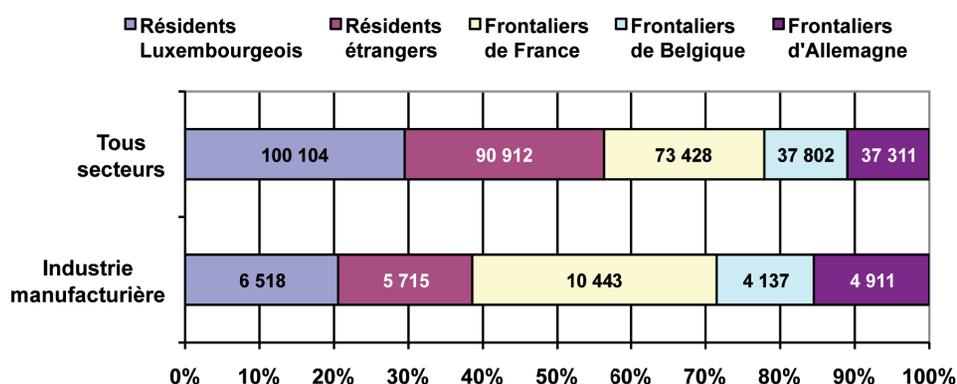
Entre 2009 et 2010

Sources : CCSS /IGSS. Situation au 31 mars.

Industrie manufacturière (Nace V.2)		2009	2010	Variation 2009-2010	%
10	Industries alimentaires	3 712	3 927	215	5,8%
11	Fabrication de boissons	494	491	-3	-0,6%
12	Fabrication de produits à base de tabac	430	445	15	3,5%
13	Fabrication de textiles	1 437	1 343	-94	-6,5%
14	Industrie de l'habillement	22	22	0	0,0%
16	Travail du bois, fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	614	591	-23	-3,7%
17	Industrie du papier et du carton	368	380	12	3,3%
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	941	800	-141	-15,0%
20	Industrie chimique	713	722	9	1,3%
21	Industrie pharmaceutique	6	2	-4	-66,7%
22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	4 166	3 933	-233	-5,6%
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	2 663	2 531	-132	-5,0%
24	Métallurgie	5 885	5 763	-122	-2,1%
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	4 122	3 777	-345	-8,4%
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 556	1 419	-137	-8,8%
27	Fabrication d'équipements électriques	923	894	-29	-3,1%
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2 968	2 897	-71	-2,4%
29	Industrie automobile	503	464	-39	-7,8%
30	Fabrication d'autres matériels de transport	24	23	-1	-4,2%
31	Fabrication de meubles	168	164	-4	-2,4%
32	Autres industries manufacturières	469	500	31	6,6%
33	Réparation et installation de machines et d'équipements	503	636	133	26,4%
Total Industrie manufacturière		32 687	31 724	-963	-2,9%

Entre 2009 et 2010, à l'exception de l'industrie alimentaire, du tabac, du papier et du carton, de la chimie et de la réparation et installation de machines et équipements, toutes les industries manufacturières ont enregistré une baisse du nombre de travailleurs salariés.

UNE MAIN-D'OEUVRE ESSENTIELLEMENT FRONTALIÈRE ET ÉTRANGÈRE



En 2010, la répartition des salariés de l'industrie manufacturière selon qu'ils soient résidents (Luxembourgeois et étrangers) ou frontaliers est différente de celles de l'ensemble des salariés du pays.

Pour l'ensemble des 339 557 emplois salariés au 31 mars 2010, la main-d'oeuvre est composée de 56,3 % de résidents (Luxembourgeois 29,5 % et étrangers 26,8 %) et de 43,7 % de frontaliers (de France 21,6 %, de Belgique 11,1% et d'Allemagne 11,0%).

Les cahiers transfrontaliers d'EURES Luxembourg

Par contre, pour les 31 724 salariés de l'industrie manufacturière en mars 2010, les frontaliers sont majoritaires avec 61,4 % de la main-d'oeuvre.

Parmi les 38,6 % de résidents, les étrangers (18 %) sont moins nombreux que les résidents luxembourgeois qui représentent encore 20,6 % de la main-d'oeuvre totale de ce secteur.

Salariés travaillant au Luxembourg selon code NACE Rév.2, pays de résidence et sexe (Année de référence: 2010)

Sources : IGSS. Situation au 31 mars.

Industrie manufacturière	Résidents			Frontaliers				Total Salariés
	Luxembourgeois	Etrangers	Total	Allemagne	France	Belgique	Total	
10 Industries alimentaires	583	1 194	1 777	424	1 529	197	2 150	3 927
11 Fabrication de boissons	127	104	231	107	76	77	260	491
12 Fabrication de produits à base de tabac	255	54	309	76	43	17	136	445
13 Fabrication de textiles	668	203	871	184	80	208	472	1 343
14 Industrie de l'habillement	4	17	21	1	0	0	1	22
16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	76	40	116	103	221	151	475	591
17 Industrie du papier et du carton	8	17	25	0	247	108	355	380
18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements	263	135	398	104	207	91	402	800
20 Industrie chimique	84	64	148	215	322	37	574	722
21 Industrie pharmaceutique	0	2	2	0	0	0	0	2
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	987	668	1 655	644	631	1 003	2 278	3 933
23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	397	465	862	195	1 266	208	1 669	2 531
24 Métallurgie	1 736	805	2 541	95	2 394	733	3 222	5 763
25 Fabrication produits métalliques, excepté machines & équipements	503	768	1 271	571	1 516	419	2 506	3 777
26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	124	352	476	617	269	57	943	1 419
27 Fabrication d'équipements électriques	123	95	218	362	247	67	676	894
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	345	466	811	704	951	431	2 086	2 897
29 Industrie automobile	42	53	95	27	165	177	369	464
30 Fabrication d'autres matériels de transport	0	0	0	23	0	0	23	23
31 Fabrication de meubles	41	31	72	44	36	12	92	164
32 Autres industries manufacturières	70	73	143	209	57	91	357	500
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	82	109	191	206	186	53	445	636
Total industrie manufacturière	6 518	5 715	12 233	4 911	10 443	4 137	19 491	31 724
Total emploi salarié	100 104	90 912	191 016	37 311	73 428	37 802	148 541	339 557

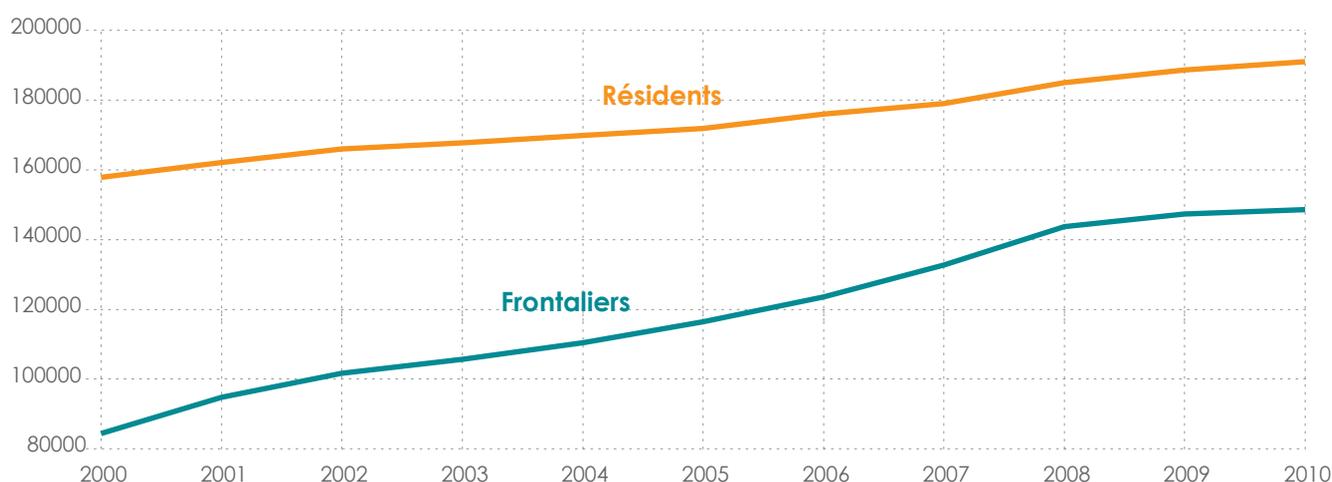
UNE ÉVOLUTION DIFFÉRENTE DE LA STRUCTURE DE LA MAIN-D'OEUVRE (RÉSIDENTS / FRONTALIERS).

Depuis 2000, la structure de la main-d'oeuvre (résidents / frontaliers) a évolué de manière différente si l'on examine l'ensemble des salariés ou uniquement ceux du secteur de l'industrie manufacturière.

L'emploi salarié total affiche une tendance à la hausse pour les différentes composantes. La croissance est cependant plus forte pour les frontaliers et ce surtout pour la période de 2000 à 2008.

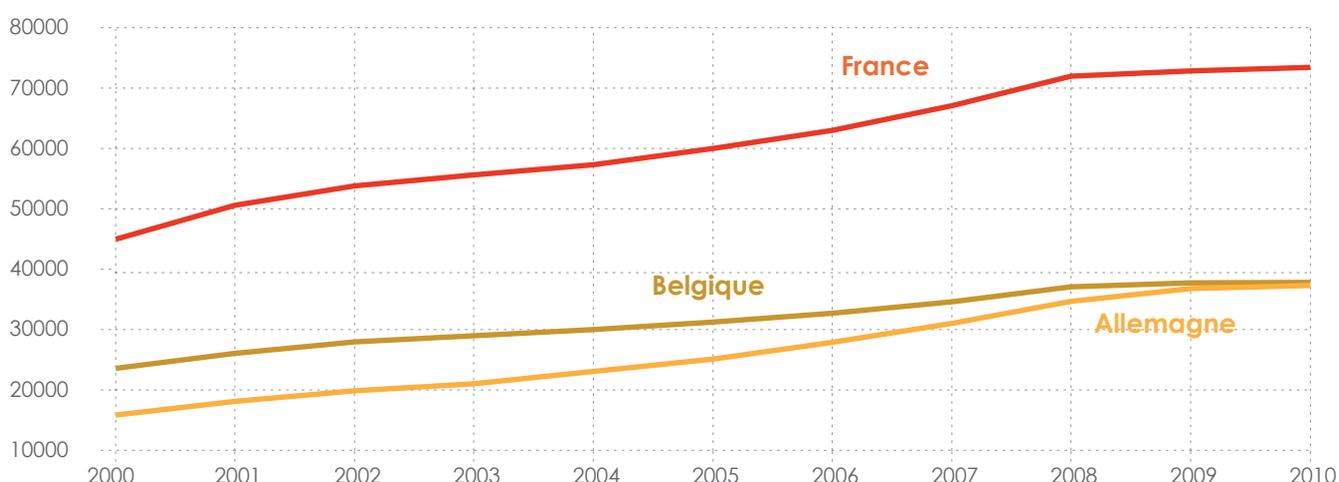
Sources : CCSS /IGSS.
Situation au 31 mars.

Evolution de l'emploi salarié total des résidents et des frontaliers de 2000 à 2010.



Pour les frontaliers une ventilation selon le pays de résidence s'avère intéressante à observer.

Evolution de l'emploi salarié total des frontaliers par pays de résidence de 2000 à 2010.



Depuis mars 2000 jusqu'à mars 2008 et ce indépendamment de leur pays de résidence, tous les frontaliers sont en augmentation.

En 2009 et 2010, les valeurs mesurées se sont tassées ou stabilisées, la crise étant passée par là marquant un ra-

lentissement voire un arrêt dans la progression constante enregistrée les années précédentes.

Remarquons la progression très forte des frontaliers venant d'Allemagne qui entre 2000 et 2010 ont connu une variation à la hausse de 135 % (+

21.472) alors que dans le même temps les frontaliers de France et de Belgique n'enregistraient qu'une augmentation de respectivement 63,3 % et 60,2 %.

Les cahiers transfrontaliers d'EURES Luxembourg

L'emploi salarié dans l'industrie manufacturière a connu des périodes de légère croissance entre 2000 et 2002. Après une faible décroissance de 2002 à 2005 et plus forte en 2006, on observe à nouveau une forte croissance en 2007 et 2008. Globalement, on parlera de stagnation entre 2000 et 2008. Par après, en 2009 et 2010, la crise a eu aussi des influences diverses dans ce secteur même si ce sont essentiellement au niveau des missions intérieures non abordées ici que les conséquences ont été les plus visibles.

Entre mars 2000 et mars 2008, le nombre de salariés dans le secteur n'a augmenté que de 25 unités soit une progression minimale de 0,1%. Cette très légère variation traduit cependant des

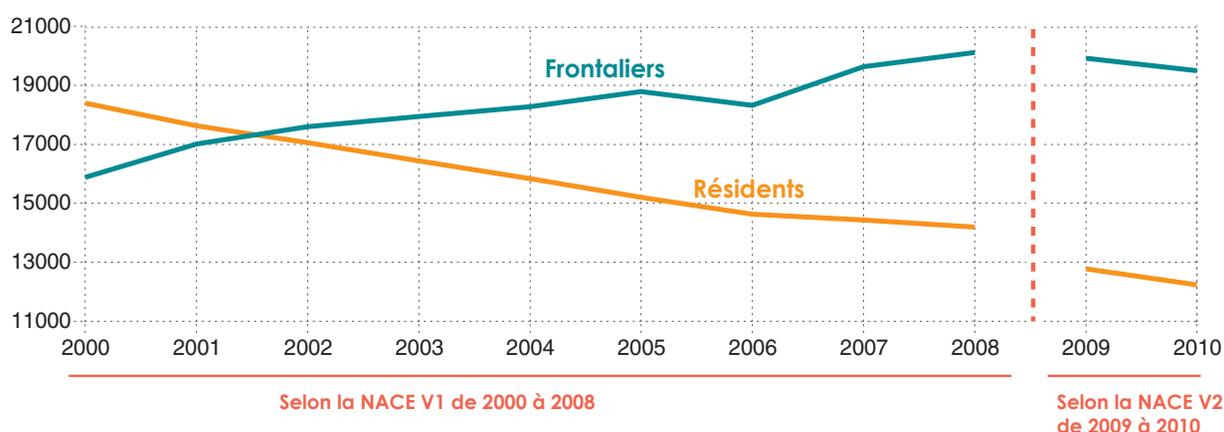
réalités opposées. Le nombre de salariés résidents diminue globalement de -22,8 % (respectivement -31,1 % pour les résidents Luxembourgeois et -8,9 % pour les résidents étrangers). A l'opposé, les frontaliers quant à eux augmentent de 4 228 unités (+26,6 %) entre 2000 et 2008. Dès 2002, ils sont à proportion égale avec les résidents et progressent pour atteindre 59 % des salariés de ce secteur en 2008.

Entre mars 2009 et mars 2010, période durant laquelle la crise a influencé le nombre de salariés, l'industrie manufacturière a reculé de -2,9 %. Durant cette période autant les résidents (-4,2 %) que les frontaliers (-2,1 %) ont été concernés par ce recul du nombre de salariés.

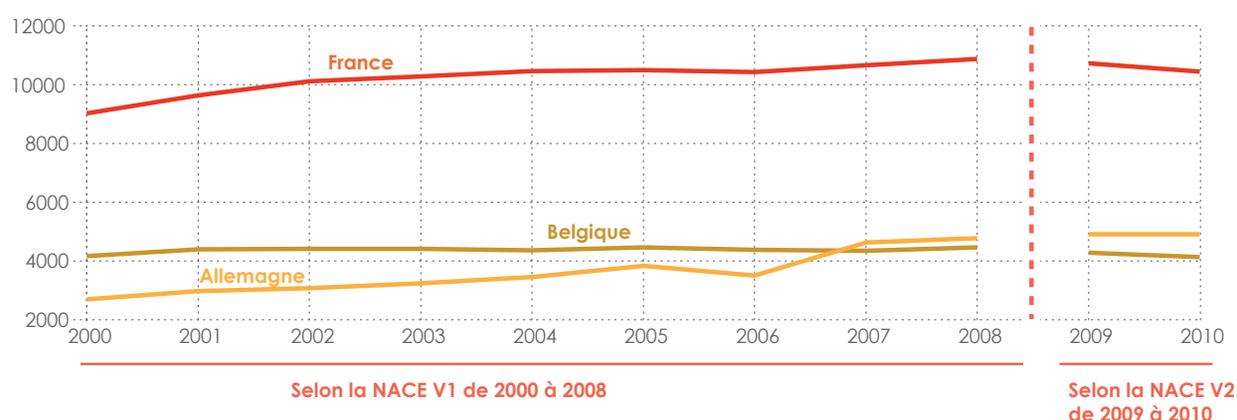
Ici aussi la ventilation des frontaliers selon le pays de résidence est riche en informations.

Au delà de la tendance globale à la hausse enregistrée de 2000 à 2008 et à la baisse entre 2009 et 2010, ce sont les variations distinctes selon les pays de résidence des frontaliers qu'il convient de mentionner. En effet les frontaliers d'Allemagne enregistrent ici aussi la progression la plus importante avec +2 072 salariés (+76,8%) entre 2000 et 2008. Les frontaliers de France bien que les plus présents ne progressent que de 20,5 % (+1 854 salariés). Le nombre de frontaliers de Belgique n'augmente que de 302 salariés (+7,3%).

Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière des frontaliers par pays de résidence de 2000 à 2010



Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière des résidents et des frontaliers de 2000 à 2010



L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE : UN SECTEUR AUX MULTIPLES FACETTES.

Particulier par sa structure résidents/frontaliers, mais aussi par son évolution, le secteur de l'industrie manufacturière a traversé lui aussi la période 2008-2010 et a dû faire face aux conditions socio-économiques défavorables.

Les sous-secteurs de l'industrie manufacturière n'ont pas tous été impactés de la même manière. Aujourd'hui et au-delà même des événements de ces deux dernières années, certaines entreprises sont toujours en croissance,

d'autres en face de rationalisation, d'autres encore en phase de concentration/fusion et d'autres enfin sont toujours en crise.

L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE : ACTIONS-ADAPTATIONS-ÉVOLUTION.

En fonction de facteurs économiques et technologiques mais aussi d'éléments liés à la législation et aux normes en

vigueur, aux choix politiques (aides, incitants financiers, ...), les différentes composantes de l'industrie manufac-

turière changent, se modifient pour s'adapter aux nouvelles composantes du marché et à l'environnement.

MANQUE DE PERSONNEL TECHNIQUE QUALIFIÉ

Le niveau de qualification constaté des jeunes dans les filières techniques est souvent faible, ce qui est en contradic-

tion avec les exigences de plus en plus fortes de la part des employeurs. Beaucoup d'élèves ont un parcours scolaire

peu stable et abandonnent dès qu'ils ne sont plus en âge d'obligation scolaire.

EXTERNALISATION DE CERTAINES TÂCHES PAR DES RECOURS À LA SOUS-TRAITANCE ET AU TRAVAIL INTÉrimAIRE

L'industrie manufacturière est sensible à la conjoncture. Une haute conjoncture influence à la hausse la demande de main-d'oeuvre. La diminution de l'emploi dans l'industrie n'est pas toujours signe d'un déclin de cette activité. Une partie de l'emploi autrefois comptabi-

lisée dans l'industrie est maintenant prise en compte dans les services : l'externalisation croissante (l'augmentation de la sous-traitance) ainsi que le recours croissant au travail intérimaire expliquent en grande partie l'augmentation de l'importance du secteur des «

services aux entreprises ». Au vu de la place occupée par le secteur de l'intérim au Luxembourg où les plus grands utilisateurs sont l'industrie manufacturière et la construction, on comprend mieux pourquoi les besoins en main-d'oeuvre restent élevés.

DES PERSPECTIVES QUI RESTENT INTÉRESSANTES

Si durant ces 20 dernières années, au Luxembourg comme dans d'autres contrées, on est progressivement passé d'une société industrielle à une société de services, il n'en reste pas moins que les opportunités d'emploi offertes par les industries manufacturières restent nombreuses et diversifiées.

Cependant, ces propositions d'emploi sont entre autres caractérisées par¹

- **De nouvelles attentes à l'égard des travailleurs²**

La pénibilité physique du travail a diminué au profit d'aptitudes intellectuelles très souvent demandées : responsabilité, autonomie, auto-contrôle, adaptabilité, flexibilité, polyvalence ...

Augmentation du niveau général des compétences demandées suite

aux changements technologiques (évolution d'un processus de fabrication ou mise au point d'un nouveau produit demandant au travailleur de nouvelles compétences spécifiques).

- **Connaissance et respect des normes**

Les normes et les procédures (dont ISO, démarches qualité, etc.) à suivre augmentent le contrôle permanent sur les travailleurs. Ces normes et ces procédures doivent être intériorisées individuellement et collectivement au niveau des équipes.

- **Plus d'aptitudes intellectuelles, relationnelles et comportementales**

Dans la plupart des fonctions, on demande de plus en plus d'«autonomie» (capacité de pouvoir prendre seul une décision rapide et adaptée à la situation). Mais on demande

aussi de savoir travailler en équipe avec de bonnes capacités de communications orales et écrites

Tous ces éléments socio-économiques, technologiques, législatifs, vont influencer le secteur au niveau des métiers présents et futurs et donc des besoins de main-d'oeuvre, de compétences à acquérir ou à améliorer, mais aussi de formations existantes à adapter ou de nouvelles à mettre en place.

¹ Voir à ce sujet « 20 ans d'évolution de l'emploi et des secteurs d'activités en Wallonie » - www.leforem.be

² Les attitudes et les pratiques à l'égard de la gestion des ressources humaines dans l'écosystème de l'industrie manufacturière en Région wallonne Synthèse Le Forem

Ont collaboré à ce numéro :

Pierre Gramme et Fabienne Jacquet (Cellule EURES de l'ADEM)

Avec le soutien financier du programme EURES de l'Union Européenne (<http://ec.europa.eu/eures/>)



EURES Luxembourg

Une collaboration ADEM - CEPS/INSTEAD
Rue Bender, 1 • L-1229 Luxembourg
Tél : 00 352 247 85 478
FAX : 00 352 26 19 08 21
pierre.gramme@adem.etat.lu
fabienne.jacquet@adem.etat.lu

CRD EURES Luxembourg

BP 48 • L-4501 Differdange
Tél : 00 352 58 58 55 900
FAX : 00 352 58 55 53
franz.clement@ceps.lu